

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'an deux mille quatorze,
le 17 mai,
à 14 h,
à Toulouse (Espace des Diversités et de la Laïcité) 34, rue d'Aubuisson.

Les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation faite par le conseil d'administration en date du 6 avril 2014.

L'assemblée est présidée par Nicolas NOGUIER.

Elle débute à 14 h 30.

Nicolas NOGUIER remercie Serge PERRODY, délégué de Toulouse / Midi-Pyrénées, pour son accueil ainsi que pour l'organisation de cette assemblée générale.

Frédéric GAL est nommé secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents et représentés.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 132 membres sur 3 081 convoqués à l'AGO sont présents.

Le président rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture et adoption du procès-verbal de la précédente assemblée générale ordinaire,
- lecture du rapport de gestion sur la situation morale et financière de l'association,
- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et quitus au conseil d'administration,

Procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale ordinaire - 17 mai 2014

- affectation du résultat,
- vote du budget de l'exercice 2014,
- lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et décision à cet égard,
- renouvellement du mandat de 15 administrateurs maximum, conformément à l'article 4 des statuts de l'association,
- questions diverses.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée générale :

- une copie de la lettre adressée à chaque membre,
- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation du commissaire aux comptes,
- la feuille de présence à laquelle sont annexés les pouvoirs des membres représentés,
- le rapport de gestion sur la situation morale et financière de l'association établi par le conseil d'administration,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Karim ABOU EL SEOUD, vice-président, prend la parole et explique son parcours, ainsi que son implication au sein de la structure en tant qu'administrateur, mais aussi en tant que bénévole.

Mehdi AIFA, président de l'Amicale des Jeunes du Refuge, présente l'association qui regroupe désormais des anciens jeunes hébergés et accompagnés par la structure, favorisant un esprit d'entraide et de solidarité. Il s'agit aussi de mettre en place des actions destinées à lutter contre l'homophobie et la transphobie.

Krystal GIL, administratrice, prend la parole pour remercier toutes les équipes pour leurs actions au quotidien, en rappelant sa place d'ancienne jeune hébergée, puis de volontaire du service civique et enfin de bénévole.

Martine MARTINEL, députée de Haute-Garonne, prend la parole avant l'élection du nouveau conseil d'administration pour témoigner de ses engagements et de son soutien envers l'association.

L'assemblée générale la remercie de sa présence.

Durant l'assemblée générale, 3 films sont diffusés :

- un film réalisé par l'équipe et les jeunes de l'antenne d'Avignon
- un film présentant le projet « Des Hommes et des Elles »
- un film réalisé par l'équipe et les jeunes de la délégation de Toulouse

Procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale ordinaire - 17 mai 2014

Première résolution

Après lecture, l'assemblée générale décide d'adopter le procès-verbal de la précédente assemblée générale ordinaire.

Nombre de votants : 132

Pour : 132

Contre : 0

Le procès-verbal de la précédente assemblée générale ordinaire est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'adopter le rapport de gestion sur la situation morale de l'association présenté par Nicolas NOGUIER, président de l'association.

Nombre de votants : 132

Pour : 132

Contre : 0

Le rapport de gestion sur la situation morale de l'association est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'adopter le rapport de gestion sur la situation financière de l'association présenté par Véronique LESAGE, trésorière de l'association.

Nombre de votants : 132

Pour : 132

Contre : 0

Le rapport de gestion sur la situation financière de l'association est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale ordinaire - 17 mai 2014

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide d'adopter le rapport d'activités 2013 de l'association, présenté par Frédéric GAL, directeur.

L'assemblée générale valide l'existence des délégations de Montpellier / Languedoc-Roussillon, Paris / IDF, Marseille / PACA, Lille / Nord, Saint-Denis / La Réunion, Toulouse / Midi-Pyrénées, Lyon / Rhône-Alpes.

Frédéric GAL souligne l'importance du travail réalisé par les équipes au quotidien.

L'assemblée remercie les personnes suivantes pour leurs interventions :

- Clio LEONARD, déléguée de Paris / IDF
- Serge PERRODY, délégué de Toulouse / Midi-Pyrénées
- Laurent CITONNE, responsable de l'antenne de Bordeaux
- Jean-Christophe PLAS, responsable de l'antenne de Perpignan
- Sylvain YARDIN, représentant la délégation de Marseille / PACA
- Julio MEDINA, représentant l'antenne d'Avignon

Nombre de votants : 132

Pour : 132

Contre : 0

Le rapport d'activités 2013 et l'existence des délégations sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Cinquième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et donne quitus au conseil pour sa gestion dudit exercice.

Suite à des questions de l'assemblée, des précisions sont apportées sur la valorisation du bénévolat ainsi que sur les revenus liés aux placements financiers.

Nombre de votants : 132

Pour : 132

Contre : 0

Les comptes de l'exercice 2013 sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

**Procès-verbal des délibérations
de l'assemblée générale ordinaire - 17 mai 2014**

Sixième résolution

L'assemblée générale décide l'affectation du résultat excédentaire d'un montant de 343 040,61 € de l'exercice clos le 31 décembre 2013 de la manière suivante :

- Report à nouveau

Nombre de votants : 132

Pour : 132

Contre : 0

L'affectation du résultat 2013 est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Septième résolution

L'assemblée générale approuve le budget présenté pour l'exercice 2014, présenté par Frédéric GAL.

Une question est posée sur l'existence d'une provision. Celle-ci correspond aux dépenses envisagées pour les développements de futures antennes.

Nombre de votants : 132

Pour : 132

Contre : 0

Le budget présenté pour l'exercice 2014 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Huitième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Le commissaire aux comptes salue le travail exemplaire réalisé par les équipes et la rigueur dans la gestion comptable.

Nombre de votants : 132

Pour : 132

Contre : 0

Procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale ordinaire - 17 mai 2014

Neuvième résolution

Le montant de l'adhésion est fixé à 10 €. Il est proposé que le montant ne soit pas modifié.

Nombre de votants : 132

Pour : 132

Contre : 0

La proposition de fixation du montant est soumise au vote et adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Dixième résolution

L'assemblée générale ordinaire décide de renouveler pour une nouvelle période de 3 ans les mandats des administrateurs actuels. 15 postes sont à pourvoir. Le conseil d'administration a enregistré 17 candidats.

Chacun des candidats (ou son représentant en cas d'absence) présente sa candidature auprès de l'assemblée générale.

L'élection a lieu à bulletins secrets.

132 votants

1 bulletin nul

Les résultats du dépouillement sont :

1. Nicolas NOGUIER :	128 voix	ÉLU
2. Frédéric GAL :	128 voix	ÉLU
3. Véronique LESAGE :	123 voix	ÉLUE
4. Leslie RONCAGLIA :	119 voix	ÉLUE
5. Johan CAVIROT :	116 voix	ÉLU
6. Dominique ORTOLE :	116 voix	ÉLU
7. Karim ABOU EL SEOUD :	113 voix	ÉLU
8. Philippe SARRADE :	113 voix	ÉLU
9. Krystal GIL :	110 voix	ÉLUE
10. Alexandre DELCANT	108 voix	ÉLU
11. Philippe LASTERLE	103 voix	ÉLU
12. Élodie BRIONES :	100 voix	ÉLUE
13. M.-Bénédicte MELTON :	93 voix	ÉLUE
14. Denys BERNARD :	83 voix	ÉLU
15. Richard MARTINEZ :	67 voix	ÉLU

**Procès-verbal des délibérations
de l'assemblée générale ordinaire - 17 mai 2014**

16. *Norah MEMRAN* : 65 voix
17. *Anthony POIRIER* : 44 voix

L'assemblée générale a renouvelé sa confiance, pour 3 ans, à l'ensemble des administrateurs sortants candidats.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Nicolas NOGUIER déclare la séance levée à 18 h.

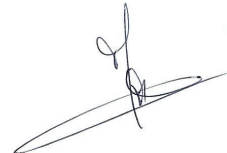
De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal qui a été signé par le président et le secrétaire de séance.

Le Président,



Nicolas NOGUIER

Le Secrétaire de séance,



Frédéric GAL